

Rédacteur-en-chef
docile
demandé.

Le Quartier Latin

Bien faire et laisser braire

Journal des étudiants de l'Université de Montréal • Port payé à Montréal

MONTREAL — 1er AVRIL 1965

VOLUME XLVII — NUMERO 49

S'adresser à:
Gérard Plourde,
à "La Presse".

Le RIN universitaire en FAVEUR DU SOCIALISME

par Pierre-Louis Guertin

Lors de la dernière réunion du RIN universitaire, jeudi dernier, un ensemble de résolutions que plusieurs qualifient de révolutionnaires a été adopté par l'assemblée des membres. Les résolutions, dont le point de départ est le choix du socialisme comme mode de possession et de gestion des biens, composent un mémoire rigoureux destiné à être présenté au Congrès régional annuel qui se tiendra le 11 avril, au Collège Jean-de-Brébeuf. A l'issue de la réunion de jeudi soir dernier, le président du RIN universitaire, André Martel, a manifesté sa satisfaction devant la fermeté des propositions adoptées. La clarté de nos positions a-t-il laissé entendre, sera un puissant facteur dans l'orientation politique du RIN national.

CONTENU DU MEMOIRE

Même si le socialisme préconisé par le RIN universitaire se veut québécois — c'est-à-dire qu'il devra tenir compte de notre mentalité propre et du contexte géographique et culturel qui est le nôtre, — les principes de base qui inspirent les résolutions sont conformes à la définition du socialisme international, comme l'indique le texte de la deuxième résolution. (voir page trois). On a d'ailleurs entendu plusieurs fois des membres du RIN universitaire préciser: nous ne voulons pas d'un socialisme importé en bloc, mais nous ne refusons pas l'apport de l'étranger.



M. PIERRE BOURGAULT

Le nouveau programme politique du RIN saura intéresser les étudiants

Le souci d'élaborer un socialisme spécifiquement québécois s'est manifesté souventes fois chez les participants au cours de la soirée. Ainsi, face au problème de l'agriculture, le souvenir des échecs nombreux qu'ont rencontrés les pays socialistes en appliquant

des solutions trop radicales a conduit le RIN universitaire à adopter une position prudente. Dans ce secteur comme ailleurs, le principe de la collectivisation est essentiel, mais les modalités d'application pourront passer par autre chose que l'étatisation globale.

D'autres résolutions du mémoire visent la socialisation des professions (principes du salariat généralisé), la réalisation d'une planification impérative et démocratique...

PATIENTE ELABORATION

Le texte des résolutions est le fruit d'un long travail de la commission politique du RIN universitaire, sous la direction de Hubert Wallot. La rédaction du mémoire a dû être remaniée entièrement à plusieurs reprises à la suite du rejet par les

membres de son contenu dans des réunions antérieures. Et jeudi soir dernier, ce n'est qu'après une discussion animée et de nombreux amendements que l'assemblée a adopté le mémoire.

Selon André Martel, les personnes qu'on choisira pour aller défendre le mémoire au congrès du 11 avril devront se préparer à mener un dur combat. Mais le RIN évolue rapidement et les étudiants conservent bon espoir de faire accepter leur point de vue.

"Un moteur essentiel et très puissant..."

(Bourgault)

(R.D.) — Rejoint au téléphone au sujet de la nouvelle orientation du RIN universitaire, le Président national M. Pierre Bourgault, s'est dit très satisfait et même content de voir les étudiants s'intéresser de près au programme politique du parti.

Il a souligné qu'à son avis c'est normal que les étudiants de par leurs études et leurs préoccupations quotidiennes, s'interrogent de façon précise sur l'orientation de leur parti.

M. Bourgault qui part en tournée nationale le 4 avril pour ne revenir à Montréal que le 12 mai a par ailleurs ajouté: "La position du RIN universitaire devient un moteur essentiel et très puissant qui fera s'améliorer constam-

ment le RIN, lui fera prendre une orientation mieux définie et pénétrer les problèmes québécois plus en profondeur".

D'autre part le Président national a laissé entendre que le nouveau programme politique de son parti, "qui devrait être rendu public d'ici deux ou trois semaines", saura vraisemblablement intéresser et même satisfaire les étudiants. "C'est à une véritable restructuration complète du Québec, avec grande part à la force collective, que le RIN désire s'employer, les étudiants, je pense, et tous les membres aussi n'attendent rien d'autre".

On sait que le RIN tient son Congrès annuel à Montréal à la fin du mois de mai, c'est à ce Congrès notamment que sera débattu le nouveau programme politique.

La colère de "Dimanche-Matin"

(Page 5)

Fernand Gignac abandonne sa carrière

(NOTRE SUPPLEMENT)

LES ETUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE
PRESENTENT

"LES SEPT MERCENAIRES"

avec YUL BRYNNER
STEVE McQUEEN (The Rifleman)

AU MEME PROGRAMME :

"YOJIMBO"

DE AKIRA RUROSAWA

AUDITORIUM DE L'UNIVERSITE
SAMEDI LE 3 AVRIL à 9.30 P.M.
DE JOHN STURGES
BILLET : \$1.00 POUR LA SOIREE

Aux employeurs

Directeur d'un grand journal étudiant recherche emploi pour la période estivale, de préférence dans le journalisme. Accepterait cependant tout autre emploi bien rémunéré. Aptitude pour rédaction, mise-en-page, correction d'épreuves.

22 ans, marié, bientôt père.

Ecrire à 2535 Bossuet, appt. 6, Mtl. 5, ou téléphoner à 256-1478 (fin de semaine seulement)

Un séjour en EUROPE? Quelle chance!

... et quelle occasion unique de vous procurer une PEUGEOT à un prix plus qu'avantageux afin de profiter d'une pleine liberté d'action, de choisir vos itinéraires sans être l'esclave d'un horaire fixe. Une commande passée avant votre départ et le tour est joué. Pas de formalités administratives à compléter, PEUGEOT s'occupe de tout, (assurances, enregistrement, etc.) avant votre départ. Vous pouvez utiliser le plan d'achat définitif ou le plan d'achat et revente.

A Paris, en province ou dans n'importe quelle ville d'Europe, on vous livrera une PEUGEOT qui possède toutes les caractéristiques et spécifications canadiennes. Après un certain temps de séjour, vous pourrez la ramener avec vous sans avoir à acquitter les droits de douane.

Vous songez à faire un séjour en Europe? Souvenez-vous que, PARTOUT DANS LE MONDE, LA PEUGEOT VOUS IRA COMME UN GANT.




Pour tous renseignements, consultez un concessionnaire PEUGEOT autorisé ou postez ce coupon.

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements au sujet de l'achat d'une Peugeot en Europe.
PEUGEOT (Canada) Ltée
4960, rue Bourg
Ville St-Laurent, Québec
NOM

ADRESSE

VILLE



I—BOURSES POUR ETUDES EN SCANDINAVIE

A) Bourse de l'Institut Suédois de Stockholm, pour études post-doctorales.
Disciplines : aucune restriction.
Montant : frais de scolarité et allocation de subsistance.

B) Bourse du Sweden-America Foundation, pour études universitaires supérieures.
Disciplines : aucune restriction.
Montant : frais de scolarité et allocation de subsistance.

C) Bourse pour l'école d'été de l'Université d'Oslo.

D) Bourse pour études au Danemark.

Date limite pour demander l'une de ces bourses : 10 avril 1965.

II—BOURSE POUR L'ECOLE D'ETE DE SALZBOURG

Disciplines : allemand, histoire de la musique, art baroque (ou rococo) et musique en Autriche, histoire de l'art autrichien, régimes économiques d'Europe et leur intégration, théorie politique, pays voisins de l'Autriche à l'est, littérature autrichienne et théâtre Autriche, du 4 juillet au 14 août 1965.

Date limite pour faire sa demande : 21 avril 1965

Montant : \$333 couvrant frais de scolarité, pension, logement, assistance au Festival de Salsbourg, excursions, etc.

III—BOURSES DU GOUVERNEMENT DE BELGIQUE POUR ETUDES POST-UNIVERSITAIRES

Discipline : aucune restriction.
Date limite : 15 avril 1965.
Montant : frais de scolarité, de subsistance et de voyage.

IV—BOURSES DU COMMONWEALTH POUR ETUDES UNIVERSITAIRES SUPERIEURES EN RHODESIE ET AU SIERRA LEONE

Disciplines : aucune restriction.
Date limite : 15 avril 1965.
Montant : Frais de scolarité, de subsistance et de voyage.

V—BOURSES DE L'UNIVERSITE DE SASKATCHEWAN (REGINA) POUR ETUDES UNIVERSITAIRES SUPERIEURES

Disciplines : aucune restriction.
Date limite pour faire sa demande : 15 avril 1965.

Pour plus amples informations concernant ces bourses, on est prié de consulter les babillards des facultés ou celui du Service des bourses de l'Université.

en bref

Nous aurons du cidre

QUEBEC — Le gouvernement du Québec a l'intention de proposer la législation nécessaire pour légaliser la fabrication et la vente des cidres et des vins de pomme en confiant à la Régie des alcools la responsabilité d'établir et d'administrer une cidrerie, dont elle vendra elle-même les produits.

A la demande des pommiculteurs, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation fait entreprendre par une firme d'ingénieurs-conseils une étude de rentabilité d'une usine de fabrication des sous-produits de la pomme.

Rappelons qu'une enquête a été conduite dans les vergers en vue de recueillir des données précises relativement au nombre et à l'âge des pommiers, aux variétés cultivées, et donc aux volumes prévisibles de la production pomicole des années à venir. Cette enquête avait aussi porté sur les méthodes de commercialisation.

De plus, on se souvient que l'AGEUM avait fait préparer un dossier sur l'avenir du cidre de pomme au Québec par le directeur du comité des affaires nationales, Michael McAndrew. Celui-ci avait remis au conseil de l'AGEUM une étude très poussée sur le sujet en avait finalement fait une proposition qui fut adoptée.

la sténo-dactylo, la vente, la couture industrielle, etc.

Au cours de l'année 1963-1964, 6,217 personnes se sont inscrites aux cours de formation professionnelle. Le nombre de cours offerts se répartissait comme suit :

- en marche le 1er avril 1963 : 168;
- commencés entre le 1er avril 1963 et le 31 mars 1964 : 311;
- terminés entre le 1er avril 1963 et le 31 mars 1964 : 260;
- en marche le 1er avril 1964 : 219.

C'est par l'intermédiaire des écoles de l'enseignement spécialisé du ministère que les cours de formation professionnelle sont organisés. Pour y participer, les candidats doivent s'inscrire au service fédéral de placement.

En plus de ces nouveaux cours de formation professionnelle, le ministère offre aux travailleurs sans emploi, pendant l'année 1964-1965, 215 classes d'extension scolaire, dans les territoires du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, 70 cours dans les métiers de la construction, qui sont donnés dans les centres d'apprentissage, 30 cours de formation professionnelle, déjà terminés, et 30 autres cours organisés au cours des mois de février et de mars.

Des cours aux chômeurs

QUEBEC — Depuis le 1er février 1965, le ministère de l'Education offre aux travailleurs sans emploi de toutes les régions du Québec 260 nouveaux cours de formation professionnelle. Ces cours donnent l'occasion aux travailleurs sans emploi de choisir une formation professionnelle qui leur permet de se préparer à l'emploi qui convient le mieux à leurs goûts et à leurs aptitudes.

Les classes doivent grouper un minimum de 12 à 15 élèves et un maximum de 30 et offrent des cours aussi diversifiés que l'ajustage mécanique, la lecture de plans, la soudure, la mécanique d'automobile, le service de table, la menuiserie,

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR
ETUDIANTS UNIVERSITAIRES
ET PROFESSEURS

L.-M. DESILETS
ASSURANCES
Montréal : 861-5395
Québec : 872-7186
St-Hilaire : 467-5636

A VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

Au PLATEAU — Jeudi et samedi, 8 et 10 AVRIL

FESTIVAL BEETHOVEN

Sonates et variations pour violoncelle et piano

ANDRE JACQUELINE

NAVARRA DUSSOL

Places — ADULTES : 2 concerts pour \$7.00 ou \$4.50 par concert, taxe inc.
ETUDIANTS : 2 concerts pour \$3.00 ou \$2.50 par concert
(Inclure enveloppe affranchie avec commande postale)

PRO MUSICA : 1270 ouest, rue Sherbrooke - 845-0532 — ou chez
ARCHAMBAULT : 500 est, Ste-Catherine et 2140, de la Montagne

Le texte de la prise de position du RIN universitaire

Considérations de l'ordre des principes :

Le programme d'un parti doit reposer d'abord sur une conception de l'homme car "les êtres humains sont et doivent être fondement, but et sujets de toutes les institutions où se manifeste la vie sociale." Cette définition de l'homme doit revêtir un caractère universel pour tous les hommes, et pour cela, devra inclure les éléments suivants :

- 1° dignité fondamentale de chaque homme;
- 2° égalité fondamentale de tous les hommes;
- 3° respect des droits inaliénables de la personne dont les droits sociaux suivants :
 - A) droit au travail et à la juste rémunération.

Le programme doit reposer aussi sur une conception : "La richesse économique d'un peuple ne résulte pas seulement de l'abondance globale des biens mais aussi et plus encore de leur distribution effective suivant la justice en vue d'assurer l'épanouissement personnel des membres de la communauté, car elle est la fin de l'économie nationale." Aussi cette économie ne sera pas conçue en fonction du profit des classes privilégiées et d'intérêts particuliers mais au service du peuple entier, ici le

peuple québécois. Puisque cette économie doit donc avoir en vue le Bien Commun (c.-à-d., "l'ensemble des conditions sociales qui permettent et favorisent dans les hommes un développement intégral de leur personnalité"), elle devra donc concrètement dévier son orientation de la production vers la consommation. Elle devra aussi être organique et tenir compte des corps intermédiaires, des initiatives sociales diverses, des syndicats et des organismes collectifs du peuple.

A l'ère de l'internationalisme, l'Etat ne doit plus être un instrument égoïste de profit : sa seule justification au sein de la communauté universelle est d'être l'expression politique de la vitalité d'une nation qui a une patrie. Le rôle de l'Etat sera de protéger la nation, de manifester sa vie propre, de lui permettre de s'ouvrir au monde selon ses optiques et ses besoins, de s'épanouir de façon autonome mais en dialogue avec les autres nations et avec une pensée universaliste. D'où la nécessité de l'Indépendance du Québec, et de l'unilinguisme (comme élément essentiel à la revalorisation de notre culture à travers son instrument le plus important : la langue.)

Enfin (surtout au Québec où

presqu'aucun Canadien-Français n'a de poids économique et où l'économie n'est pas nationale) il faudra instaurer une démocratie populaire qui vise à remettre le plus possible entre les mains du peuple du Québec tous les pouvoirs économiques et politiques. Cette tâche exigera à l'origine un rôle prépondérant de l'Etat qui, seul ressource du peuple québécois, peut seul faire que l'indépendance ne soit pas qu'un pur changement de régime ou de maître et l'instauration d'une souveraineté comme celle des rois nègres dans les républiques de bananes mais qu'elle soit l'instrument (elle est l'unique possibilité d'ailleurs) d'une authentique libération économique, sociale et culturelle du peuple québécois.

RESOLUTIONS

Aussi la section du R.I.N. de l'U. de M. propose-t-elle les points suivants à la réflexion du comité politique du Parti du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale.

- 1—Considérant la situation québécoise, la pensée du R.I.N. doit s'inspirer d'une orientation vers un socialisme, adapté aux réalités québécoises et échelonné selon une évolution sociale progressive, prévue et orientée; cette orienta-

tion vers un socialisme, si elle veut être efficace, doit tenir compte de notre mentalité propre et du contexte géographique et culturel dans lequel nous vivons. Orientation décidée mais progressive afin que le peuple puisse assimiler vitalement les transformations radicales des structures qui sont sensées le concerner et qu'il doit faire siennes. En ce sens, l'éducation populaire sera une tâche essentielle du parti.

- 2—Notre socialisme se définit par les caractères suivants :

- a) propriété sociale de tous les instruments de production;
- b) gestion démocratique de ces instruments;
- c) orientation de la production en vue de satisfaire les besoins du peuple.

Domaine économique

- 3—Le gouvernement devra prévoir à long terme, la nationalisation ou la collectivisation de tout le secteur primaire, secondaire et tertiaire selon une progression basée sur la rentabilité des divers domaines.
- 4—Le gouvernement du Québec devra absorber le domaine de l'assurance par un empiètement progressif dans les di-

vers domaines de l'assurance. Ex. : assurance-automobile.

- 5—Le gouvernement du Québec établira une planification à participation locale et régionale basée sur les besoins de la population, et non sur les profits d'intérêts privés.

Domaine sociale

- 6—Le R.I.N. de l'U. de M. se prononce en faveur du principe de la socialisation des professions.

Domaine politique

- 7—Attendu qu'un parti est élu pour son programme en général ainsi que pour les hommes qu'il présente, il est demandé que pour des questions particulières d'importance nationale et sociale, le gouvernement consulte le peuple par la voie de la consultation populaire (le référendum) ou par la voie de la consultation des corps intermédiaires et des organismes collectifs du peuple.

Domaine culturel

- 8—Afin d'assurer la hausse du niveau culturel du peuple, le gouvernement posera des exigences aux postes de radio et de télévision quant au nombre, à la qualité et à l'heure d'émissions d'ordre culturel ou d'ordre informatif.

Mgr Lussier nous quittera bientôt



(M. B.) — C'est le premier juin prochain que Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université, quittera son poste afin de faire place à son successeur, M. Roger Gaudry.

Mgr Lussier a été recteur de l'Université de Montréal durant neuf ans. A ce titre, il a été l'objet de critiques acerbes et, parfois, de félicitations. On lui a reproché souvent une attitude paternaliste envers les étudiants, tandis que le Rapport Bouchard l'impliquait dans ce que l'on a convenu d'appeler le "scandale" des manuels scolaires.

Cependant, d'aucuns prétendent qu'il a été le premier, dans le contexte québécois, à laisser une liberté pleine et entière à une association étudiante. On note en effet que, sous l'administration de Mgr Lussier, l'AGEUM a joué d'une

reconnaissance de fait de la part des autorités de l'Université qui lui a permis d'être la première association étudiante québécoise à exercer réellement ses droits. A l'appui de ces dires, on invoque l'exemple du Centre Social où l'AGEUM a obtenu d'établir les bureaux de son secrétariat et ceux de ses différents comités.

Les projets que nourrit Mgr Lussier quant à son avenir immédiat ne sont pas, au moment où ces lignes sont écrites, connus.

Le successeur de Mgr Lussier, M. Roger Gaudry, est le premier non-clerc à occuper le poste de recteur d'une université québécoise. Avant d'être nommé à ce poste, M. Gaudry occupait notamment le poste de gouverneur de l'Université et celui de vice-président d'une compagnie pharmaceutique anglo-saxonne.

RESULTATS D'ELECTION

AU COMITE DE REGIE DE LA FACULTE DE DROIT

Ont été élus par acclamation aux postes suivants : à la présidence, Gérald Lacoste, étudiant en deuxième année; à la vice-présidence intérieure, François Nino Macérola, étudiant en deuxième année; au poste de secrétaire, Daniel Johnson, étudiant en deuxième année, a été réélu pour un nouveau mandat.

Il y a eu contestation au poste de vice-président extérieur. L'élection a lieu aujourd'hui jeudi, ce premier avril.

Il est à noter que le programme du nouvel exécutif inclue l'incorporation de l'Association des Etudiants de la Faculté de Droit en vertu de la loi des Syndicats Professionnels. Ceci est un précédent qui mérite d'être souligné quant au combat que livrent depuis plusieurs années les étudiants de l'AGEUM pour être reconnus en tant que syndicat.

LA FACULTE DES LETTRES

Equipe Paul Pagé	156
Equipe Michel Picard	121
Equipe Michel Théoret	72
Votes annulés	12

Total des votants 361
Vendredi, le 26 mars 1965.

éditorial

Le choix inutile

Nos illusions nous ont quittés. La "révolution tranquille" ce magnifique sophisme auquel tant de gens ont cru, ont cru croire, s'est mué en déception tranquille. Nous avons été tranquillement déçus. Lesage se plaint que la population se soit habituée au rythme du changement. Pas si bête ! La manœuvre était habile : il s'agissait de ralentir en douce pour garder l'illusion d'avancer; mais on a beau être dupe, on finit bien par s'apercevoir qu'on est toujours à la même place.

Nous avons, paraît-il, un gouvernement de coalition; avec cette différence toutefois qu'on ne peut voter pour la partie de la coalition qu'on veut. C'est un "package deal", on a tout ensemble : les "gauchistes socialistes" et les patroneux, les "fédérastes" et les nationalistes. Lesage gouverne la baraque d'une contradiction à l'autre.

Mais où en sommes nous depuis la déjà lointaine nationalisation de l'électricité ?

Il y a eu d'abord le bill 60 deuxième version et le recul devant NNSS; on attend toujours la gratuité scolaire.

Il y a eu le Bill du travail première version et l'attitude généralement anti-syndicale du gouvernement : grève de la Presse, grève de la R.A.Q., grève des instituteurs.

Il y eut Wagner, les matraques et la "nouvelle" conception de la justice ("toé, tais-toé"). La loi des mines : une loi "d'ancienne mode revue à la moderne"!

La politique constitutionnelle, depuis l'ultimatum-en-l'air jusqu'à Miss Fulton-Favreau.

La SIDERURGIE, dernière catastrophe. Et enfin, il y a les grandes oubliées de la politique québécoise : la planification et la décentralisation, la politique agricole et forestière, l'assurance-santé...

* * *

Le projet de la SIDBEC est un bon exemple de la politique de notre coalition : tout le monde n'est pas d'accord, mais ça passe quand même. On appelle cela la "solidarité ministérielle".

Le gouvernement du Québec fait étudier la rentabilité d'une sidérurgie. Devant les résultats concluants, on met de l'avant un projet concret. Et voilà maintenant que, le

projet étant préparé, sa rentabilité étant assurée, alors MEME QUE L'INITIATIVE VIENT DE NOTRE GOUVERNEMENT, on se prépare à en faire cadeau à n'importe quels capitalistes, en réservant seulement 49% des parts à la SGF, dans laquelle l'Etat est minoritaire et dont le président à déjà dit qu'elle devait se comporter comme une pure entreprise privée.

La sidérurgie pourrait être un instrument irremplaçable de planification économique; L'INSTRUMENT NOUS ECHAPPE PAR NOTRE BETISE ET LES PROFITS AVEC. Cette politique impensable, catastrophique justifierait amplement de la part de l'UGEQ une autre marche sur Québec.

Aucun exemple n'illustre mieux le pouvoir d'une classe sur la politique : LES CAPITALISTES SE SERVENT, L'ETAT EST A LEUR SERVICE. Là nous voyons l'impuissance des ministres "populaires", dans les questions vraiment importantes, contre les puissances occultes qui gouvernent la "province".

Quelle est donc la politique du gouvernement Lesage ? Quel est son commun dénominateur ? Est-ce une politique modérée, une politique de compromis ? Même pas. C'est une politique de classe, une politique foncièrement bourgeoise et particulièrement favorable à la bourgeoisie Anglo-saxonne.

Dans cette optique, comment une "démocratisation" des structures du parti libéral pourrait-elle avoir un sens quelconque ? Les étudiants libéraux ont pu récemment en faire leur propre expérience. Et quel est le sens de l'orientation pseudo-gauche du parti — Lesage est touchant quand il parle de centre-gauche — sinon que c'est un leurre magistral qui ENTRAINE DES HOMMES PROGRESSISTES A ETRE COMPLICES MALGRE EUX DE LA POLITIQUE DE CLASSE DU GOUVERNEMENT.

* * *

Et que se passe-t-il pendant tout ce temps, au sein de la loyale opposition de sa Majesté ? L'Union Nationale, qui vénère toujours la mémoire du "grand Duplessis", cherche à renaître, c'est-à-dire flairer le sens du vent en vue des prochaines élections. Le parti veut agrémenter son programme d'une tendance "socialisante" et d'une forte dose de nationalisme, expressément dans le but

d'atteindre les jeunes, qui voteront aux prochaines élections sans avoir connu le duplessisme.

Mais on ne passe pas du jour au lendemain de la droite à la gauche. Malgré des velléités de démocratisation, l'Union Nationale ne peut réussir à se transformer en parti de masse. Ses cadres, son organisation, sa mentalité, son idéologie de base restent fondamentalement les mêmes puisque la classe qu'elle représente surtout, la petite bourgeoisie, demeure par nature la classe la moins progressiste de notre société. L'U.N. adapte son tir aux conditions actuelles, mais ne peut offrir une option radicalement nouvelle.

Cependant, rien ne démontre mieux la coïncidence entre la gauche et les véritables aspirations populaires que le fait de voir les partis bourgeois prendre à la gauche des éléments de leur programme électoral.

Tel est l'absurde de l'électoralisme que les partis bourgeois financés à des degrés divers par les capitalistes ont seuls les moyens de se faire élire et d'exercer le pouvoir, assurant ainsi la domination permanente de la classe bourgeoise, tout en laissant à la population, l'illusion de la démocratie.

Entre les deux partis bourgeois, de fait, le choix n'a jamais été plus parfaitement inutile. Quelqu'un de sensé peut-il encore croire que choisir l'un d'eux tous les quatre ans puisse constituer l'essence de la démocratie ?

A la suite de la politique récente du gouvernement Lesage, après avoir déjà présenté des signes inquiétants de retour à la "grande noirceur", nous n'avons plus de raison de préférer le parti libéral au parti de l'Union Nationale.

Nous n'attendons plus rien des libéraux. Il est maintenant clair que le seul espoir de la gauche réside dans l'élargissement de l'avant-garde révolutionnaire et dans son organisation, facilitée par l'évolution même de nos structures sociales et économiques. La collaboration des salariés, ouvriers et collets blancs, avec les intellectuels et les cadres progressistes, peut seule permettre à la gauche d'opposer une réponse cohérente à la politique de classe des partis bourgeois.

Jacques TRUDEL.

bloc-note

Une mentalité anti-ouvrière

— Le gouvernement du Québec favorise-t-il le syndicalisme ?

Et d'une façon plus générale, met-il de l'avant des mesures qui vont dans le sens des intérêts du peuple ?

A cette dernière question nous apportons de graves restrictions. Quand le gouvernement a décidé de mettre sur pied une sidérurgie, tout le monde a applaudi à cette initiative. Il y a longtemps que les gens clairvoyants au Québec recommandent la création d'une complexe sidérurgique. L'Etat s'est finalement décidé, il a commandé des études, fait de longues et coûteuses recherches et... donné la sidérurgie à l'entreprise privée !

Il serait intéressant de voir

comment, dans l'histoire politique du Québec, les divers gouvernements qui se sont succédés ont eu l'art de prendre une mesure de gauche — qui visait forcément le mieux-être du peuple — de la rendre populaire, d'en faire miroiter les multiples avantages à tous, pour finalement la prostituer et la donner presque chaque fois à des intérêts privés, léssant ainsi la population. Puisque c'est avec l'argent de cette dernière qu'on permettait à d'odieux capitalistes de s'enrichir. C'est d'ailleurs un aspect important de la vie politique au XXe siècle sur lequel nous reviendrons plus tard.

Le gouvernement a-t-il, oui

ou non, à coeur les intérêts de la classe ouvrière et conséquemment favorise-t-il le mouvement syndical ? Malgré ses promesses, ses mises-en-scène (sidérurgie) il semble bien que NON. Nous ne citerons ici qu'un exemple — marginal en apparence — mais qui ne révèle pas moins une mentalité nettement anti-ouvrière. Le gouvernement du Québec fait imprimer une foule de publications à des centaines de milliers d'exemplaires. Mais où fait-il imprimer toute cette littérature ? Dans des ateliers non-syndiqués. Il y a entre autres le cas des rapports d'enquêtes royales qui coûtent très cher en frais d'impression et

qui sont données à des imprimeurs qui engagent un personnel non syndiqué et dans certains cas à des imprimeurs qui poursuivent une politique nettement anti-syndicale : je pense ici au Rapport de la Commission Parent qui a été imprimé chez Pierre Desmarais, tout comme, hélas, le "Quartier Latin" autrefois.

Le gouvernement, s'il veut nous faire croire qu'il poursuit une politique qui va dans le sens des intérêts de la classe ouvrière, devrait confier ses contrats d'impression à des ateliers syndiqués, ne serait-ce que pour la frime.

Jacques ELLIOTT

L'article de M. Francoeur

En pleine campagne de Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-françaises, le "Quartier Latin", le journal des étudiants de l'Université de Montréal, a publié un commentaire d'une demi-page intitulé "La charité privée, une supercherie". Dans cet article signé G rald Bernier, on dit, en autres, il nous semble que les arguments avanc s pour l'abolition du Pr t d'Honneur, doivent l' tre aussi et   plus forte raison en ce qui concerne les oeuvres de charit . Les individus n'ont pas

  payer les pots cass s de l'Etat. Tant que subsistera la charit  priv e, l'Etat ne prendra pas ses responsabilit s en mati re de bien- tre social".

L'article affirme que l'argument que la charit  priv e aura toujours sa place est avanc  par les "grandes forces capitalistes" qui savent bien que les contributions volontaires leur co tent beaucoup moins cher que si elles devenaient la principale source de fonds d'un Etat "qui aurait pris sa responsabilit ". Plus loin, on

lit encore : "Pis encore, la F d ration des Oeuvres de Charit  fait le jeu des capitalistes. Elles aussi a toutes les raisons du monde de vouloir maintenir la charit  priv e. Pour s'en convaincre, on n'a qu'  consulter la nomenclature du bureau de direction et des membres honoraires. Les grosses l gumes y fourmillent. La F d ration des Oeuvres de Charit  sous le couvert de la noblesse d' me et d'intention contribue   perp tuer une autre tradition moyen geuse du d sordre  tabli". Et com-

me il fallait s'y attendre, la conclusion de l'article est typique : "Seul l'av nement d'un gouvernement socialiste, pourra instaurer une justice sociale telle qu'elle doit  tre dans un  tat moderne. La "charit " est une responsabilit  collective ( tat), et non la responsabilit  de chaque individu. Con u comme tel, le mot "charit " n'existe plus, il devient "justice sociale". Comme "coup de c..." en pleine campagne de la F d ration, c' tait joliment "d g...". Excusez les mots!

(Dimanche-Matin, 28-3-'65)

commentaire

LA COL RE DE "DIMANCHE-MATIN"

Ainsi donc, c'est un "coup de cochon", un acte "d gueulasse" que de dire franchement ce que nous pensons de la F d ration des Oeuvres de Charit . M. Francoeur de "Dimanche-Matin" pr tend qu'il  tait d loyal d' mettre notre opinion "en pleine campagne de F d ration des Oeuvres". Etrange fa on de voir les choses.

Nous sommes absolument contre cette forme de charit  priv e qui fait assumer par les  conomiquement faibles une charge qui devrait l' tre par toute la collectivit  par l'entremise de l'Etat; contre ce palliatif boiteux que l'on ne saurait tol rer plus longtemps puisqu'il sert d'alibi au gouvernement, lequel se voile la figure et ne r sout pas (comme c'est son devoir de stricte justice de le faire) les malaises sociaux. "Le Quartier Latin" pense que les capitalistes qui sont en bonne partie responsables de l'organisation de la F d ration des Oeuvres s'occupent NON PAS PAR GRAND-DEUR D'AME MAIS BIEN PAR INTERET. Et nous aurions d  nous taire pendant que l'on mettait en branle cette vaste mystification? C'eut  t  de notre part manquer   la fois de logique et de sinc rit .

Des chiffres prouvent, que pour les capitalistes, des campagnes du genre de celle de la F d ration, constituent une bonne affaire. En 1963, les campagnes de charit  de toutes sortes qui ont eu cours au Canada ont rapport  la somme impressionnante de 441 millions de dollars. Et croyez-vous que les capitalistes qui se sont faits des relations et ont donn  d'eux-m mes l'image de gens g n reux en organisant ces campagnes y ont contribu  pour beaucoup? Que non! Les statistiques nous apprennent qu'ils ont vers  la somme tr s modeste de \$45 millions, tandis que les particuliers y allaient de \$396 millions.

On voit donc que la part de la classe poss dante s' tablit   10% du total. Or, si l'Etat prenait ses responsabilit s et rempla ait la charit  par la justice sociale, la part des nantis serait d'au moins le double de ce qu'elle est   l'heure actuelle. Sans compter que l'Etat satisferait tous les besoins des "d sh rit s", ce qui augmenterait d'autant la contribution de la tr s g n reuse minorit  qui contr le la majorit  de la richesse nationale.

M. Francoeur oserait-il pr tendre que la mystification que constitue la charit  priv e ne profite pas aux capitalistes? L'un d'eux (et non, soit dit en passant, le moins anti-syndicaliste) n' crivait-il pas en 1962 : "Beaucoup de citoyens, fervents champions au demeurant de l'initiative priv e, se tournent malheureusement trop souvent, d s qu'il s'agit de bien- tre, vers l'Etat. Cette attitude  quivaut   un d sistement. L'Etat, c'est bien connu, ne peut donner plus que ce qu'il re oit. Or, force lui serait d'imposer de nouvelles taxes QUI REPRESENTERAIENT UN MONTANT BIEN SUPERIEUR A CE

QUE NOUS DONNONS AUJOURD'HUI VOLONTAIREMENT..." Est-ce de l'inconscience ou de l'humour noir? M. Roger Deserres (c'est lui qui a  crit ces lignes dans un  ditorial paru dans "La Presse" le 28 avril 1962) voudrait-il nous faire croire que ce sont les particuliers qui auraient   payer de nouvelles taxes advenant le cas o  l'Etat prendrait ses responsabilit s? D j  surcharg s, les particuliers ne pourraient l' tre davantage, et ce sont forc ment les capitalistes comme M. Francoeur qui  coperaient.

Car M. Francoeur est bien plus un capitaliste qu'un potineur en mal de prot ger le peuple.

Il est propri taire de quelque quinze journaux de quartier, de "Dimanche - Matin", d'une imprimerie... etc. A ce titre, il paie des imp ts sur les b n fices des compagnies. On ne saurait donc le bl mer de veiller sur ses int r ts et sur ceux des autres membres de sa classe. D'autant plus que ceux-ci annoncent dans son hebdomadaire.

Le propri taire de "Dimanche-Matin", donc, d fend avec  ner-

gie sinon avec habilit  les int r ts de sa classe. C'est son droit. Mais l  o  nous trouvons qu'il a manqu  d'une certaine d cence  l mentaire, c'est lorsqu'il a publi  quelques jours avant le d but de la campagne de la F d ration des Oeuvres un suppl ment encourageant le public   donner   cette "oeuvre", lequel suppl ment comprenait notamment une page de publicit  pay e par une compagnie de finance! Nous le comprenons d'avoir mauvaise conscience et de parler de notre position en la qualifiant de "coup de cochon" et de "d gueulasserie". Le public, au demeurant, en a marre des campagnes de charit . Il commence   comprendre qu'elles se font toujours sur son dos, lui qui d j  paye plus que sa part des imp ts que l'Etat percevait. Nous ne croyons donc pas que M. Francoeur parle au nom de ses lecteurs lorsqu'il favorise le statut quo en mati re de bien- tre. Qu'il ne pense pas  tre le porte-parole de personne d'autre que ceux qui ont des int r ts   d fendre en cette mati re, soit la classe capitaliste.

LA DIRECTION.

le Quartier Latin

journal bihebdomadaire des  tudiants de l'Universit  de Montr al

Publi  par l'A.G.E.U.M., le QUARTIER LATIN est membre de la Presse  tudiante Nationale

Directeur int rimaire : Jacques Elliott — R dacteur en chef : Roch Denis; r dacteur en chef adjoint : G rald Bernier — Chef des nouvelles : Chantal Gagnon; assistant chef des nouvelles : Christiane Richard — Directeur artistique : Jules Arbec; r dacteur en chef : Roch Poisson; secr taire : Sylvie Roche — Secr taire de la r daction : Jan Stafford.

Service des nouvelles : Chantal Gagnon, Christiane Richard, Pierre-Louis Guertin, Marthe Therrien, Raymond Roy, Mance Vigeant, Louis Falardeau, Mich le Dubreuil, Denis Lamy, Yves Dumais.

Chef de la photographie : Serge Proulx — Maquettistes : Michel Bourdon, Jacques Elliott.

PUBLICITE : Georges Lefebvre, 739-4777 — Abonnement pour l'ann e universitaire : \$3.00 — REDACTION : 2222, av. Maplewood, Mtl-26; t l. 733-2128; Centre Social : chambre 707.

Imprim    8430, Casgrain, Montr al — Michel Provost, imprimeur

109

Le minist re des Postes   Ottawa a autoris  l'affranchissement en num raire et l'envoi comme objet de deuxi me classe de la pr sente publication.

Les opinions  mises dans ce journal ne sont pas n cessairement celles de l'A.G.E.U.M.

LA SOCIALISATION DES PROFESSIONS AU QUEBEC

deuxième partie

Les conditions de travail

Si on examine les conditions actuelles qui influencent l'organisation du travail des professionnels, on reconnaît deux tendances majeures qui se manifestent à des degrés divers dans la plupart des professions; ce sont :

—L'organisation de plus en plus collective du travail.

—La destination de plus en plus sociale des services professionnels.

La collectivisation du travail des professionnels n'est qu'un cas particulier du grand phénomène de l'ère technique : la division du travail. Le rythme des activités, la complexité grandissante des problèmes, la nécessité de la spécialisation, rendent absolument indispensable le travail d'équipe, aussi bien à l'intérieur d'une profession qu'entre des disciplines différentes.

Il n'est plus possible pour un individu d'être seul responsable d'un grand édifice, d'un barrage, ou même d'une opération chirurgicale complexe; encore moins du plan d'une vil-

le ou du lancement d'un satellite.

Des "super-professions" apparaissent, tel l'urbanisme, qui demandent obligatoirement des équipes de professionnels formés à travailler ensemble; il en est de même également dans la recherche scientifique.

Il se produit en fait une sorte de "globalisation" des problèmes, tendance d'un monde qui s'organise, se socialise, en même temps qu'une aspiration profonde de l'homme.

L'autre tendance, la socialisation des services, est illustrée par le fait que le professionnel a de plus en plus, pour "client" une collectivité, ou même la société tout entière.

Les services professionnels doivent maintenant s'adresser à tous les milieux, à toutes les classes sociales. Dans le cas de l'architecture, du génie, des professions scientifiques et sociales, le travail du professionnel est de par sa nature même, destiné à des groupes très larges. Dans le cas des professions traditionnelles, il s'agit souvent de services indi-

viduels ayant une incidence sociale.

En effet les principaux services professionnels correspondent à des besoins tellement fondamentaux — santé, justice, habitat — que leur distribution devient une question de justice sociale; une société bien organisée ne peut permettre que leur accès soit conditionné par les moyens financiers des individus. D'une façon comme de l'autre, la société devient le principal client du professionnel, et c'est déjà le cas pour plusieurs professions.

L'illustration la plus claire de ces deux tendances est l'augmentation du nombre et de la proportion des professionnels, salariés, en particulier de ceux qui sont employés par l'Etat. Ce phénomène très important correspond à la concentration du travail professionnel et à sa transformation en service public. Le phénomène est plus avancé dans certaines professions; l'enseignement est depuis longtemps socialisé; dans les nouvelles professions la condition de salarié est la règle générale.

Chez les ingénieurs, la proportion des salariés atteindrait 90%. Un grand nombre d'avocats sont salariés ou "quasi-salariés" dans les grands bureaux et on rencontre de plus en plus de médecins salariés. Les professionnels salariés ont longtemps été considérés comme des "sous-professionnels". Maintenant, ce sont eux qui collaborent aux travaux les plus importants et assument les plus grandes responsabilités sociales.

Tandis que la pratique privée, à cause surtout de son inefficacité est en perte de vitesse, la pratique "publique" ou "salariée" des professions est en train de devenir des plus normales. De plus, les salariés se donnent présentement les moyens, par le syndicalisme, de revendiquer un statut et une organisation de leur travail, conformes à leurs aspirations.

Liberté et responsabilité

Le statut du professionnel est entièrement à repenser en fonction des conditions contemporaines que sont le travail collectif, et la responsabilité sociale. Dans cette optique, la socialisation des professions a précisément pour but de concilier ces conditions avec les exigences du travail professionnel. Il s'agit de permettre au professionnel d'aujourd'hui de travailler efficacement et directement pour l'homme socialisé. Or, la résistance à la socialisation des professions se fait souvent au nom de la liberté et de la responsabilité nécessaires aux professionnels. Ce n'est évidemment qu'un prétexte à tort des notions à la pratique privée, qui assimile le

professionnel à un petit entrepreneur et lui permet d'être rémunéré par honoraires. En fait, la relation n'est pas du tout évidente et nécessaire. La liberté de spéculer sur les services professionnels et d'en tirer des revenus disproportionnés n'est pas nécessairement reliée à la liberté d'exercer sa profession conformément à ses aspirations et au bien commun; cette dernière liberté est souvent bien restreinte dans la pratique privée.

On demandait récemment à un médecin anglais salarié de l'Etat s'il se considérait libre. "Tout dépend de ce que l'on entend, répliquait-il, je ne suis pas libre de charger des honoraires, mais j'ai la liberté de traiter tous mes patients selon leurs besoins, sans égards à leurs moyens, et c'est ce qui compte vraiment."

La liberté et la responsabilité professionnelle, nécessaire à la recherche, à la création et au travail productif comme à l'épanouissement culturel de l'individu, sont parfaitement conciliables; avec une socialisation intelligente des professions.

Le professionnel doit être libre aussi bien par rapport à la politique (patronage, etc...) que par rapport aux puissances financières. Il doit être libre de se consacrer à sa profession de collaborer avec d'autres professionnels, de dialoguer directement avec les gens pour qui il travaille.

Sa responsabilité doit correspondre à ses compétences réelles; dans le travail d'équipe, cette responsabilité est partagée entre les collaborateurs; elle est collective. Elle est également de portée sociale, puisque le professionnel travaille pour la société. La responsabilité financière devient une question d'assurance. La socialisation des professions, loin de brimer la liberté et la responsabilité personnelle leur donne une dimension sociale et les rend possible dans le contexte actuel.

Implications concrètes de la socialisation

A partir de ces exigences, nous pouvons tenter de préciser les grandes lignes que pourrait suivre une socialisation appliquée à toutes les professions et les nouveaux rapports qu'elle impliquerait entre le professionnel et la société.

1. La grande majorité des professionnels serait à l'emploi des différents gouvernements ou des collectivités démocratiques. La pratique privée demeurerait possible mais à une échelle limitée.

2. Le professionnel ferait partie d'une équipe de travail aussi complète que nécessaire, capable de réaliser des travaux d'envergure.

3. Les professionnels se groupent en des syndicats dont le rôle serait de négocier les conventions collectives de travail, de garantir les valeurs propres à chaque profession, et de discuter l'organisation de travail.

4. Le professionnel recevrait un salaire correspondant à son travail réel, basé sur sa compétence et son expérience; il jouirait de vastes possibilités d'avancement et de perfectionnement.

5. Le travail serait réparti d'une façon flexible et selon les goûts et aptitudes de chacun, comme selon les besoins. Des concours seraient tenus pour les travaux spéciaux.

6. Le professionnel demeurerait, s'il y avait lieu, en contact avec la population à qui il fournirait directement et gratuitement des services.

La socialisation entraînerait certains changements dans la vie du professionnel. Elle permettrait logiquement le présalaire, condition indispensable à la parfaite égalité des chances, ainsi qu'à un meilleur recrutement des professionnels.

Elle entraînerait évidemment comme corollaire la diminution des revenus exceptionnels des professionnels bourgeois, par la suppression de la rareté artificielle de leurs services, ce qui permettrait un meilleur équilibre des revenus pour l'ensemble des professionnels.

Toutes ces transformations sont en fait dans la logique des choses et sont présentement en cours d'évolution. On parle de l'assurance-santé, de l'assistance-judiciaire. D'autre part, les gouvernements sont enclins à engager des professionnels à leur service, plutôt que de payer beaucoup plus cher pour faire faire à l'extérieur un travail souvent moins efficace. De nombreux professionnels travaillent déjà dans les conditions mêmes que nous avons décrites et s'en trouvent très bien. Leur situation pourra s'améliorer encore avec l'augmentation du nombre des salariés.

De telles transformations sont évidemment contraires aux intérêts immédiats des futurs professionnels d'origine bourgeoise, mais elle est conforme aux intérêts de ceux qui de toute façon deviendront des salariés, de même qu'au bien commun.

La socialisation des professions permettra une organisation plus rationnelle du travail professionnel, et créera un climat favorable aux progrès des différentes disciplines, dans le contexte contemporain, pour le plus grand avantage des professionnels eux-mêmes comme de la population.

Jacques TRUDEL

toute personne
intéressée
à participer
l'an prochain
au travail
de

la maison d'édition
des étudiants

LES PRESSES DE L'AGEUM

est priée
de communiquer
maintenant
avec
mark poulin

à
481-7073

il y aura réunion
lundi prochain

au centre social
local 705
à
7:30 h.

Bourses et prêts pour l'an prochain:

Avis aux intéressés

A la fin de l'année académique, il semble opportun de faire connaître aux étudiants toutes les possibilités et modalités pour obtenir bourses et prêts pour l'année 65-66.

SERVICE DE L'AIDE AUX ETUDIANTS

- 1 - Faire sa demande de formulaire au Service de l'Aide aux Etudiants, ministère de l'Education, Hôtel du Gouvernement, Québec 4; ou s'en procurer une au Comité d'Education de l'AGEUM.
- 2 - Envoyer sa demande le plus tôt possible. Premier arrivé, premier servi. Les étudiants qui auront envoyé tôt leur demande pourront bénéficier plus tôt de leurs Bourses ou prêts l'an prochain.
- 3 - La date d'échéance est le 30 septembre 1965. Aucune demande ne sera acceptée après cette date.

Remarques:

- S'il s'agit d'une première inscription à l'Université, ne pas oublier de faire approuver la demande de Bourse par le Service d'Immatriculation.
- Près de 50% des demandes doivent être retournées aux étudiants parce qu'incomplètes.
- Le Service de l'Aide aux Etudiants intensifie les enquêtes au sujet des fausses déclarations. Les étudiants qui auront fait de fausses déclarations verront éventuellement leur dossier transféré au bureau du procureur général, et aucune aide ultérieure ne leur sera accordée.

BOURSES DE PERFECTIONNEMENT

- Toutes les bourses dites de perfectionnement du ministère d'Education sont limitées au niveau pré-doctoral.

BOURSES POUR LA FORMATION UNIVERSITAIRE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

- **Catégorie A:** Bourses destinées aux candidats sans aucune expérience ou ayant moins de trois années d'expérience à temps complet dans l'enseignement.
- **Catégorie B:** Bourses destinées aux candidats ayant trois années ou plus d'expérience à temps complet dans l'enseignement.

BOURSES DE RECHERCHES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT

- 1 - Tout candidat intéressé à l'une ou l'autre des catégories de bourses ci-haut mentionnées doit présenter sa demande accompagnée de tous les documents requis **avant le 15 janvier 1966** afin d'être éligible à l'une ou l'autre de ces bourses pour l'année académique 1966-67.

- 2 - On obtient un formulaire de demande de bourses auprès du ministère de l'Education du Québec en s'adressant comme suit:

Service de l'Aide aux Etudiants,
Ministère de l'Education,
Hôtel du Gouvernement,
Québec 4, P.Q.

PRET D'HONNEUR

- 1 - Pour obtenir une demande d'application, aller au Comité d'Education de l'AGEUM ou écrire au Prêt d'Honneur, 1182, rue St-Laurent, MtL 18.
- 2 - Se conformer à toutes les exigences, même s'il s'agit d'un renouvellement.
- 3 - Ne pas exagérer les montants demandés.
- 3 - Ne rien cacher de la situation financière.

COMITE DES BOURSES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

- 1 - L'Université dispose d'un certain nombre de bourses et

prêts accordées par des compagnies, clubs sociaux, etc... pour des étudiants.

- 2 - Pour obtenir un formulaire, les candidats devront s'adresser au Pavillon de la Nouvelle Administration (Université de Montréal), local 101, Service des Bourses.
- 3 - Il faut avoir un dossier académique acceptable.
- 4 - Il est préférable d'avoir fait une demande de bourses au Service de l'Aide aux Etudiants.
- 5 - Toute demande de bourse pour l'année académique 1965-66 doit être envoyée avant le 1er juillet 1965.

Pour tout autre renseignement concernant les Bourses, s'adresser au Comité d'Education de l'AGEUM au local 612 du Centre Social.

Louise ST-AMOUR,
Service de l'Information,
Comité d'Aide Financière

UN JOURNALISTE ÉLU PRÉSIDENT DE L'AGEL

(C.G.) — Pierre Sarault, ancien assistant-directeur du journal indépendantiste et socialiste LE CARABIN, vient d'être élu à la présidence de l'Association des Etudiants de l'Université Laval, pour la prochaine année académique.

Le candidat a été élu finalement par acclamation, car son opposant, Paul Vézina, ex-vice-président de l'Association s'est désisté soudainement quelques jours avant la tenue

du scrutin. M. Vézina s'est désisté après avoir appris du doyen de sa faculté que celle-ci lui refusait le droit de se présenter à ses examens ayant outrepassé le nombre d'absences permises. Or vu que le règlement de l'Association stipule que celui qui double son année doit démissionner, M. Vézina a dû retirer sa candidature.

Le programme de l'équipe élue est axé sur une politique

de service, sur une administration efficace, une véritable co-gestion et sur une politique renouvelée. A la suite de ces élections auxquelles 55% des étudiants se sont prévalus de leur droit de vote, le nouvel exécutif de l'AGEL comprend: Pierre Sarault comme président, Jacques Mathieu, premier vice-président; Jean Tailon, deuxième vice-président; Nicole Poliquin, secrétaire et Henri Laberge au poste de secrétaire-adjoint.

La Caisse Populaire de l'AGEUM avancerait l'argent des bourses

Un projet est à l'étude présentement à l'AGEUM et à la Caisse Populaire et semble en bonne voie de réalisation. Ce projet vise à avancer dès septembre prochain l'argent des bourses aux étudiants. Vu que les premiers versements des bourses ne s'effectuent que vers le mois de novembre, cette mesure faciliterait de beaucoup l'accessibilité à l'Univer-

sité.

Il va de soi que la Caisse ne saurait avancer cet argent à tous les étudiants qui reçoivent des bourses, mais l'AGEUM serait prête à payer l'intérêt de ces avances sur un emprunt total de \$50,000. Les étudiants seraient sélectionnés par le Comité d'Aide Financière et seraient jugés selon l'urgence de leurs besoins.

Le président de l'AGEUM, tout comme le gérant de la CAISSE POPULAIRE DE L'AGEUM nous ont déclaré être très favorables à ce projet. Pour qu'il soit effectif, ce projet doit être approuvé par l'exécutif de l'AGEUM et le Conseil d'Administration de la Caisse, dont les réunions doivent se tenir sous peu.

Rencontre des cinémas occidental et oriental...

"Les sept mercenaires"

de John Sturges

Générique: Film américain, 35mm. 110 min. Réalisation: John Sturges. Avec Yul Brunner, Steve McQueen, Charles Bronson.

Scénario: Un petit village mexicain est razzé par des pillards, Calvera en étant le chef. Les paysans décident de faire appel à des hommes ayant le goût du combat; sept américains acceptent l'offre. Etablissant des lignes de défense autour du village, ils montrent aux villageois comment se servir des armes, armes qu'ils ont prises à des éclaireurs. Calvera vient alors au village et une dure bagarre éclate dans laquelle 15 paysans sont abattus, et de laquelle Calvera sort intouché. Les villageois préféreraient dès lors s'entendre avec le chef des bandits.

Mais Chris et ses six compagnons font un coup de main, en capturant les chevaux des bandits. Revenant au village, ils sont pris au piège, capturés, désarmés et Calvera reprend le village.

Les sept américains acceptent de retourner en leur pays, mais retrouvant leurs armes, ils attaquent les hors-la-loi et en font un carnage. Ils perdent quatre de leurs compagnons, mais Calvera est tué. La besogne terminée, trois survivants retournent aux USA. Au dernier moment, Chico décide de rester près de Pétra.

Critique: "Le cinéaste pose le problème des mercenaires qui sont partagés entre leur goût des aventures, des larges horizons, des randonnées sans fin, et un désir de posséder un "chez soi", foyer, terre, femme, enfants auxquels ils pourraient s'attacher et qui rempliraient leur solitude et

changeraient leur destin d'errants".

(Le service cinématographique du secrétariat national de l'enseignement catholique)

"Yojimbo"

de Akira Kurosawa

Générique: Japon, 1961, 35mm, 110min. réalisateur: Akira Kurosawa; acteurs: Toshiro Miyune, Tatsura Nakadai, Eijiro Tono.

Scénario: Avec la chute, au XIXème siècle, du régime féodal, au Japon, les guerriers professionnels, connus sous le nom de samourais, se voient soudainement sans emploi. Nous rencontrons ici Sanjuro, l'un de ces samourais, arrivant, sans emploi, dans un petit village rural. Apprenant la division du village en deux groupes se faisant la guerre, il examine la situation et juge qu'aucun côté n'est assez bien défendu ("worth defending"). Parce qu'il est dans le besoin, il se fait employer comme yojimbo — garde du corps — et écrase rapidement l'un des deux camps. Soudainement, il coupe son allégeance et se tourne contre ses premiers bénéficiaires.

Kurosawa est l'un des plus grands réalisateurs contemporains. Il a un sens de la composition et son ironie dont Yojimbo est une magnifique illustration. Le "Canadian Art's Film Critic" écrivait que l'oeuvre de Kurosawa semble de plus en plus révéler une nostalgie dangereuse pour l'homme fort du régime féodal. Plusieurs films de Kurosawa illustrent ce que les êtres humains peuvent accomplir quand ils jouent ensemble; Yojimbo illustre ce qui arrive quand ils ne le font pas".

("The Edmonton Film Society", 23 mars 1964)

A VENDRE

VOLKSWAGEN 1961 en bon état

Prix: \$500

Téléphonez, après 5 heures, à: 254-1920

Appel à ceux qui croient en la liberté d'expression

DOUZIEME SEMAINE
L'OPERA NOIR
de Gabriel Cousin
 Mise en scène de Robert Singher
 Musique originale, Jean Robitaille
Les Saltimbanques
 Coin Bon Secours et St-Paul
LA. 5-2732
 Jeu., ven., sam., dim. 8.45 p.m.
 Billets \$2.00 Etudiants \$1.00

LIVRAISON GRATUITE
 TEL. 735-3623

chez vito
PIZZERIA
 La seule véritable PIZZA NAPOLITAINE
 SPAGHETTI, LASAGNA, FETUCINE
 GNOCCHI, RAVIOLI, RIGATONI

5412, COTE-DES-NEIGES
CAFE EXPRESSO

Récemment, à Québec, un écrivain était écroué à la suite d'un procès pour outrage au tribunal. Qu'il soit coupable ou innocent, ce n'est pas à nous de le décider.

Mais nous nous élevons contre le fait suivant: Jacques Hébert a été poursuivi en vertu d'une procédure d'exception, de forme arbitraire et à nature inquisitoriale:

- a) il a été présumé coupable au lieu d'être présumé innocent;
- b) il a été privé du droit d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire par un jury;
- c) il a été privé du droit à une défense pleine et entière, notamment du droit de faire entendre des témoins;
- d) il a été mis dans l'obligation de témoigner contre lui-même sous serment.

A partir du moment où un procureur général choisit de poursuivre un citoyen à cause de ses écrits, en usant d'une procédure odieuse en elle-même, et outrageante pour les droits fondamentaux de l'homme, il est temps de s'inquiéter de la liberté d'expression.

C'est pourquoi nous demandons l'aide de tous les citoyens soucieux des libertés d'opinion et d'expression afin 1°) de porter en appel jusqu'aux plus hautes cours, le jugement prononcé contre Jacques Hébert à l'issue de l'instance que l'on sait, et 2°) d'obtenir l'abolition de tout recours à ce type de procédure.

CET APPEL est appuyé par les sociétés suivantes:

Société des Ecrivains Canadiens — Société des Auteurs et Compositeurs — La Ligue des

Droits de l'Homme — Association des Editeurs Canadiens — Syndicat des Journalistes de Montréal — Union Canadienne des Journalistes de Langue Française — Presse Etudiante Nationale — Union des Artistes — Association des Réalistes — Cercle des Femmes Journalistes — Exécutif de l'Association des Professeurs de l'Université de Montréal — Confédération des Syndicats Nationaux — Fédération des Travailleurs du Québec — Mouvement Laïque de Langue Française — Book Publishers Association of Canada — Revue Liberté — Revue Parti-Pris — Socialisme "65" — Syndicat Général du Cinéma et de la Télévision — Club Socialiste Jacques Perrault — Cité Libre.

Adressez le plus tôt possible vos souscriptions à:

SOCIETE DES AUTEURS ET COMPOSITEURS

4364, rue Saint-Denis
 Montréal 18, P.Q.

Votre façon de conduire vue par les camionneurs

Une grande entreprise de camionnage a demandé à ses chauffeurs de lui signaler les erreurs que les conducteurs d'automobiles commettent le plus souvent. L'extrême lenteur et l'excès de vitesse arrivent loin dans la liste. Voyez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'avril si vous ne commettez pas parfois vous-même la faute la plus courante. Vous pourrez lire aussi dans le même article douze conseils pour mieux conduire. Achetez Sélection aujourd'hui!



les portes

Pièce canadienne de Robert Gurik
 Musique et Chansons, Robert Charlebois
 Mise en scène, Bernard Lapiere

Avec Marthe Mercure, Jean Perraud, Monique Aubry, Edouard Woolley, Irène Poujol, Gabriel Vigneault, Pascal Desgranges, et Bernard Lapiere.
 Tous les soirs 9h. — Samedi 8h. et 10h.30
 Relâche le lundi.

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

RÉSERVATIONS: 861-6665



LES ETUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE

PRESENTENT:

"YOJIMBO"

DE AKIRA KUROSAWA

Avec: TOSHIRO MIFUNE (Harakiri)
 TATSUYA NAKADAI (Prière du soldat)

AU MEME PROGRAMME:

"LES SEPT MERCENAIRES"

DE JOHN STURGES

AUDITORIUM DE L'UNIVERSITE

SAMEDI LE 3 AVRIL à 7.30 P.M.

BILLET: \$1.00 POUR LA SOIREE

Vous rencontrez les gens les plus gentils sur une

HONDA



"LA MOTO LA PLUS RAPIDE VENDUE AU MONDE"

ECONOMIE: plus de 225 milles par gallon — Style et couleurs formidables — 3 et 4 vitesses de transmission
 Gratuit premières leçons — Termes faciles

MODELES à partir de \$310

Ecrivez pour nom de votre concessionnaire
 OU VOIR

B

Bentley's Cycles & Sports Ltd.

2081 Bleury — 255 Beaubien Ouest, — Montréal



"LES FORTS DONNENT POUR LES FAIBLES"

A la Clinique de Sang

MERCREDI LE 7 AVRIL PROCHAIN

de 10 h. A.M. à 5 h. P.M.
 au Grand Salon du Centre Social

les presses 1965-1966 vous demandent des manuscrits

QUELLE SORTE DE LIVRE ALLONS-NOUS PUBLIER ?

des textes d'intérêt agéumique
 études, essais ou enquêtes
 concernant les institutions
 les problèmes et les idées des étudiants

des textes d'intérêt littéraire
 romans, nouvelles, pièces, contes
 essais, ou recueils de poèmes

et toute publication susceptible d'intéresser
 le milieu étudiant, de le divertir,
 de l'informer sur n'importe quel
 aspect de notre vie psychologique,
 sociale ou politique

SI VOUS AVEZ UNE IDEE DE LIVRE

écrivez aux
 presses de l'agéum
 a/s du secrétariat
 2222, maplewood

ou téléphonez à
 mark poulin
 481-7073
 (en cas d'absence, prière
 de laisser un message)

LES MACHINES DISTRIBUTRICES DE L'A. G. E. U. M.

un an après

Deuxième article
par Jean VILLIARD

Deuxième exercice et projections futures

Le deuxième exercice financier a vu naître l'expansion de notre réseau vers les écoles et les facultés hors-campus. Ainsi, nous avons installés des distributrices à l'Institut Pédagogique Saint-Georges, à l'École de Réhabilitation, à l'École d'Architecture, à l'École d'Education Physique et tout dernièrement à l'École Polytechnique. Seule, l'École des H.E.C. et l'École de Médecine Vétérinaire (Saint-Hyacinthe) ne sont pas desservies par notre réseau présentement.

Cette expansion vers les écoles hors-campus n'entraînent en rien l'excellence de notre service à l'Université. En effet, nous avons procédé à l'achat d'une camionnette et à l'engagement d'un employé proposé au service à l'extérieur du campus.

D'autre part, cette expansion de notre service coïncidera avec une augmentation sensible de nos ventes. Le budget du présent exercice financier prévoit des ventes de l'ordre de \$223,000, mais tout indique que ce montant sera nettement dépassé.

Si nous analysons notre chiffre d'affaires depuis juin 1964, nous remarquons que les ventes suivent une courbe ascendante appelée toutefois à descendre un peu au début de la période des vacances d'été. Depuis le début de l'exercice financier, nos ventes se répartissent comme suit :

Juin '64	\$ 7,704.16
Juillet '64	12,891.92
Août '64	9,653.79
Septembre '64	17,907.75
Octobre '64	27,750.72
Novembre '64	28,813.00
Décembre '64	24,035.00
Janvier '65	22,943.88
Février '65	32,959.25

BUDGET DES MACHINES DISTRIBUTRICES DE L'A.G.E.U.M. POUR L'ANNEE '64-'65

REVENUS

Ventes \$4,300 x 52	223,600.00	
Moins remboursement	300.00	223,300.00
Coût des marchandises :	135,000.00	
60% des ventes		
Ristourne à l'Université		
12% des ventes	26,850.00	161,850.00
Profit brut		61,450.00

DEPENSES

Salaires	30,000.00	
Transport de monnaie	2,000.00	
Téléphone	400.00	
Vérificateurs	700.00	
Frais de bureau	400.00	
Réparations et outillages	1,500.00	
Assurance	500.00	
Intérêt sur emprunt	1,500.00	
Permis municipal	400.00	
Publicité	500.00	
Uniformes et entretiens	300.00	
Dépenses du camion	1,250.00	
Amortissement du camion	750.00	
Amortissement machinerie	5,000.00	
Divers	500.00	
	45,700.00	
		15,750.00

Adopté et voté ce 5-10-64 au comité des "5".

Chaque semaine nous avons vendu en moyenne pour \$5,200, lesquelles ventes sont réparties en une vaste gamme de produits.

Nos ventes nous laissent donc prévoir pour la fin du présent exercice financier, un profit net d'au moins \$15,000, dont la distribution sera déterminée en temps et lieu par le Conseil de Direction.

L'augmentation sensible de nos ventes par rapport à l'an dernier s'accompagne aussi d'une augmentation de nos investissements résultant du remplacement de certaines machines en vue d'un meilleur rendement au niveau du service et de l'expansion de notre réseau vers les écoles et les facultés hors-campus. Bref, nos investissements depuis le début du présent exercice atteignent les \$40,000. Nous n'avons contracté aucun emprunt pour financer ces divers investissements, les profits que nous réalisons servent à les financer. Cependant, le Conseil de Direction de l'AGEUM a autorisé un emprunt de \$20,000 pour les besoins futurs.

Actuellement, notre potentiel de distributrices se chiffre à 45 machines. Ce potentiel est certainement appelé à augmenter l'an prochain notamment en raison de l'installation de distributrices à la nouvelle résidence des jeunes filles et au centre sportif de l'Université.

Les négociations qui se poursuivent en ce moment au sujet de la ristourne payée à l'Université pourraient avoir une influence assez grande sur les ventes, si elles sont fructueuses évidemment. Depuis l'acquisition des machines distributrices, l'AGEUM a versé approximativement la somme de \$23,500 à l'Université. Il s'agit d'un pourcentage de 12% sur les ventes totales enregistrées dans les compteurs des machines.

Distribution des profits

La part des profits que l'AGEUM a décidé de libérer en faveur des étudiants sous forme de bourses ou d'enquêtes sociologiques a été relativement minime depuis le début de nos opérations. Ainsi, au cours de l'exercice financier dernier, il a été décidé par le "Comité des 5" et par le Comité de direction qu'aucune somme ne serait affectée à des bourses aux étudiants ou à des enquêtes sociologiques, tels que convenu en vertu de notre contrat d'exclusivité avec l'Université et pourtant, nous avons réalisé un profit de \$7,093. A ce moment-là il était beaucoup plus sage pour nous d'opérer en faveur d'un bilan consolidé que de distribuer nos profits en risquant ainsi de mettre en doute l'excellence de notre position financière vis-à-vis de la banque.

Cependant, au cours de la présente année, l'AGEUM a autorisé la distribution de \$2,000 pour les fins précisées dans notre contrat avec l'Université. Ces deux mille dollars se répartissent ainsi :

a) \$800 pour financer une enquête sociologique du Comité des Affaires pré-universitaires;

b) \$700 en bourses aux étudiants distribuées par le Comité de l'aide financière aux étudiants;

c) \$500 à l'Entr'aide Universitaire Mondiale (EUM) pour une bourse à un étudiant réfugié de l'Angola, du Mozambique ou de la Guinée portugaise.

L'an prochain, un montant bien supérieur sera libéré des profits des machines distributrices à des bourses et à des enquêtes sociologiques en milieu étudiant.

Conclusion

L'expérience que nous connaissons actuellement avec les machines distributrices est très significative. Les succès remportés prouvent bien que les étudiants sont en mesure de gérer leurs propres affaires. L'excellence de notre service et l'expansion que nous lui donnons en sont une preuve incontestable. En somme, nous avons prouvé que la gestion étudiante n'est pas un mythe, mais un phénomène nouveau auquel il faut d'ailleurs donner de l'ampleur pour que le syndicalisme étudiant devienne de plus en plus puissant parce que l'auto-gestion constitue un élément de base à la co-gestion.

Jean VILLIARD

Tribune libre

Du pain sur la planche

Monsieur le rédacteur,

Le p'tit frère Lahaie est une victime du "meilleur système d'enseignement au monde", basé sur la religion poussée à l'excès, formation sans mesure qui l'a fanatisé au point qu'il est allé chercher l'exemple qui lui fallait : HITLER! Triste logique!

Gérin-Lajoie et le Frère Untel doivent retrousser leurs manches, il y a du pain sur

la planche. Il est temps de retirer les futurs professeurs des écoles normales et des scolasticats et de les envoyer à l'Université: vite c'est pressant. Il serait temps aussi que nos gouvernants s'adjoignent quelques bons rationalistes pour le grand balayage des cerveaux bourrés à craquer... c'est le cas de le dire.

Armand SAUVE,
ouvrier.

BUREAUX A LOUER

Opportunité pour avocat, dentiste, optométriste de s'établir dans une localité progressive. S'adresser "Centre professionnel, Edifice Caisse Populaire St-Edouard de Fabreville. — Tél. 627-2668-9 — le jour

TEL. : 849-3130

Da Pasquali

La seule véritable
PIZZA NAPOLITAINE

SPAGHETTI - LASAGNA
FETUCINE - GNOCCHI
RAVIOLI - RIGATONI
SUB-MARINE SANDWICH

Café expresso
1414, STANLEY

Une suggestion pratique :

Pour bien terminer la semaine
"Les Danses Libres"

DU VENDREDI SOIR

ENDROITS : 4e et 5e étages du Centre Social

ENTRÉE : 0.75 par personne

TENUE VESTIMENTAIRE : veston et cravate

LA CARTE DE L'AGEUM EST EXIGEE
POUR LES GARÇONS

"Notre devoir est de vous divertir
le vôtre, d'y venir"

LES ETUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE PRESENTENT

"LES SEPT MERCENAIRES"

avec YUL BRYNNER

STEVE McQUEEN (The Rifleman)

AU MEME PROGRAMME :

"YOJIMBO"

DE AKIRA RUROSAWA

AUDITORIUM DE L'UNIVERSITE

SAMEDI LE 3 AVRIL à 9.30 P.M.

DE JOHN STURGES

BILLET : \$1.00 POUR LA SOIREE



PLACE DES ARTS

8 CONCERTS POUR ETUDIANTS

par
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL

Une réalisation conjointe des Jeunes Musicales du Canada et du Comité des jeunes de l'O.S.M. et de la Place des Arts pour les étudiants universitaires.

DATES	CHEF D'ORCHESTRE	SOLISTES
29 septembre	Zubin Mehta	John Browning, pianiste
27 octobre	Zubin Mehta	Pierre Duval, ténor
13 novembre	Ballet National du Canada	
26 janvier		Daniel Barenboim
12 janvier	Ozawa	
23 février	Zubin Mehta	Richard Verreau ténor
23 mars	Zubin Mehta	Marilyn Horne, soprano
6 avril	Thomas Schippers	Lily Chookasian, contralto

BILLETS: \$16.00 et \$12.00 la série.

Cette série comprend un abonnement aux Jeunes Musicales du Canada.

TOUTE LA SALLE EST RESERVEE AUX ETUDIANTS. HATEZ-VOUS DE RETOURNER CE BON DE COMMANDE. VOS BILLETS VOUS SERONT ENVOYES PAR LE COURRIER.

DATE

NOM

ADRESSE

TEL.: AGE

LES CHEQUES SONT PAYABLES A L'ORDRE DE:

CONCERTS JMC — Place des Arts
200 ouest, rue Ontario, Montréal

Les chèques peuvent être antidatés du premier juillet si nécessaire.
Je suis étudiant à l'Université de Montréal.

L'U.G.E.Q.

vous offre un
PROGRAMME COMPLET
pour votre
SEJOUR EN FRANCE
ETE 1965

- **ETUDES**
Dans diverses universités françaises
- **TRAVAIL**
Camps agricoles et chantiers de travail
- **TOURISME**
En France et en Europe

Pour obtenir un dépliant

ADRESSEZ-VOUS A VOTRE :

BUREAU DE TOURISME DE L'U.G.E.Q.

801 est, rue Sherbrooke, suite 610, à Montréal

Téléphone : 527-9821

ON EST ENCORE
JEUNE, DU MOINS
DE COEUR

LE PETIT BAL DU SAMEDI

VOUS INVITE
A ETRE DANS
LE VENT AU
RYTHME DE
L'ENSEMBLE

RONNIE FRASER

A SON PETIT

BAL YEYE

SAMEDI 3 AVRIL

5ième ETAGE
CENTRE SOCIAL

● PRIX DE PRESENCE



LE CELLIER DE BACCHUS

OYEZ, OYEZ, ETUDIANTS,
BASOCHIERS ET POTACHES

Je suis Bacchus, Dieu du Vin et oncle de Vénus, Déesse de l'Amour. Dans mon Cellier vous tous êtes invités à venir festoyer, boire et guignoler au son de la musique de Dodo, le Roi du Musette. Mes mousquetaires vous serviront le Jus des Vignes de France, d'Italie, du Canada, d'Autriche et des autres contrées du Monde.

Je vous recevrai tous les jours de la semaine
de 7 h. 30 p.m. à 2 h. a.m.

A BIENTOT,
BACCHUS

Réservation : 748-7771, d'Artagnan, Capitaine de la garde,
Ramada Inn — 6110, Côte-de-Liesse

La réorganisation du Ministère de la Famille

Trop peu, trop tard...

"On induit le public en erreur, a déclaré le Dr Jacques Mackay, président du Mouvement laïque de Langue française, lorsqu'on prétend que les réformes annoncées par le Ministre Lafrance suffiront à corriger le marasme qui sévit au Ministère du Bien-Etre Social." "Les réformes proposées, bien qu'elles soient valables ne font qu'appliquer avec vingt-deux mois de retard certaines des recommandations du Rapport Boucher. Qu'on obtienne

une organisation interne plus efficace, tant mieux; mais les véritables problèmes, M. Lafrance ne les a même pas abordés. Avec un budget de \$218,973,200 pour 1965-66 (troisième plus gros budget de la province après la Santé et l'Education), le Ministère du Bien-Etre ne met en oeuvre aucune recherche sérieuse, aucun plan correctif à long terme pour lutter contre les CAUSES de la misère et de la désorganisation sociale.

Depuis 1960 en effet, aucun projet de recherche n'a été mis sur pied pour découvrir des solutions à nos multiples problèmes sociaux. Le Ministère n'a aucun programme sur aucune des grandes questions de l'heure. Rien sur le problème des taudis ou des logements à prix modiques. Rien sur la rénovation urbaine. Rien sur le "planning" familial. Rien sur l'adaptation des ruraux à la ville. Rien sur les transformations urgentes à opérer au niveau

des institutions périmées que sont les crèches et les orphelinats. Rien sur les problèmes de la fille-mère qui désire garder son enfant. Rien sur la réhabilitation à long terme des familles à problèmes multiples, etc. Le Ministère se contente encore d'agir comme un agent de distribution des fonds publics. D'ailleurs, les rares initiatives heureuses dans le domaine de la réorganisation sociale ont été tentées par d'autres ministères

(M. Lévesque à Asbestos, Mme Casgrain à Ville LaSalle).

Depuis quatre ans, le personnel compétent en service social est de plus en plus en demande. Les hôpitaux et les commissions scolaires ont fait un recrutement important. Or dans les services publics de Bien-Etre, la situation demeure stagnante. Le Bien-Etre Social de Montréal, par exemple, qui porte à l'heure actuelle la lourde responsabilité du placement de plus de 3,000 enfants, ne dispose encore d'aucun travailleur social professionnel. Selon le Dr Mackay, pour évaluer et suivre de façon appropriée tous ces cas, il faudrait un minimum de 50 travailleurs sociaux spécialisés. D'ailleurs, des centaines de placements indésirables et nocifs pourraient être évités, grâce au travail d'un personnel compétent.

Cette absence de personnel compétent; le fait que les standards de choix des foyers nourriciers ne soient pas rendus publics; une politique irréaliste sur l'assistance financière font de toute la question du placement un véritable scandale. Des enfants sont placés inutilement et coûteusement alors qu'une assistance à la mère ou un système de garderie efficace aurait pu permettre à l'enfant de demeurer dans son foyer.

Le Mouvement laïque, d'ajoute le Dr Mackay, ne peut que condamner au surplus la façon dont le Ministère, au rebours du progrès, se décharge de ses responsabilités pour financer des agences privées qui doivent faire le travail à sa place. Le M.L.F. ne peut surtout pas accepter la façon dont le droit des citoyens à l'assistance sociale est subordonné chez nous à l'appartenance à une étiquette religieuse particulière. Le jour est venu où l'on ne peut plus accepter que les secours soient plus efficaces ou plus adéquats si vous parlez telle langue ou pratiquez telle religion.

Les personnes de langue française ayant besoin de services sociaux et qui n'entrent pas dans les structures confessionnelles établies sont obligées de prétendre une foi religieuse ou de faire appel à des agences de langue anglaise. L'utilisation sociale que l'on fait de la croyance intime des gens représente, selon les porte-paroles du M.L.F., une véritable violation de conscience.

L'Etat subventionne des services sociaux privés et des services sociaux confessionnels: double abus. Là où il a développé ses propres services, il s'est assuré de les rendre confessionnels, de fait, le plus souvent en ayant recours à une direction cléricale.

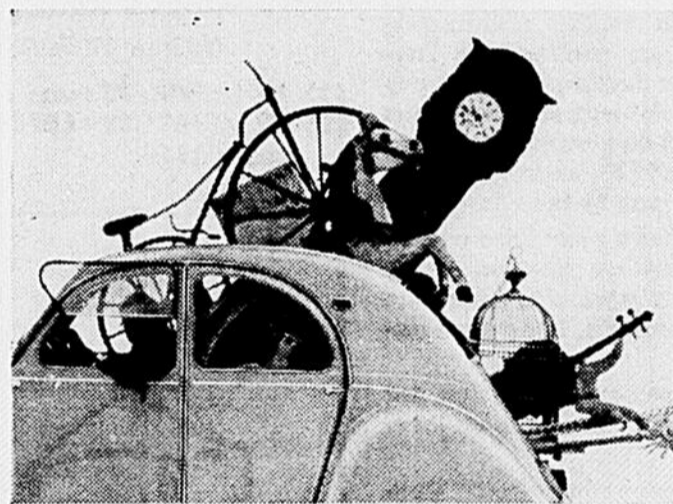
L'exécutif du M.L.F. entend soumettre à ses membres, lors de l'assemblée annuelle des 7 et 8 avril prochain, une série de résolutions visant à orienter la politique du M.L.F. vis-à-vis le scandale du Bien-Etre Social au Québec. Les observateurs seront bien accueillis à l'Hôtel Queen's lors des assises de la commission sur le Bien-Etre.

D'ACCORD, ELLE EST LAIDE,

Mais...



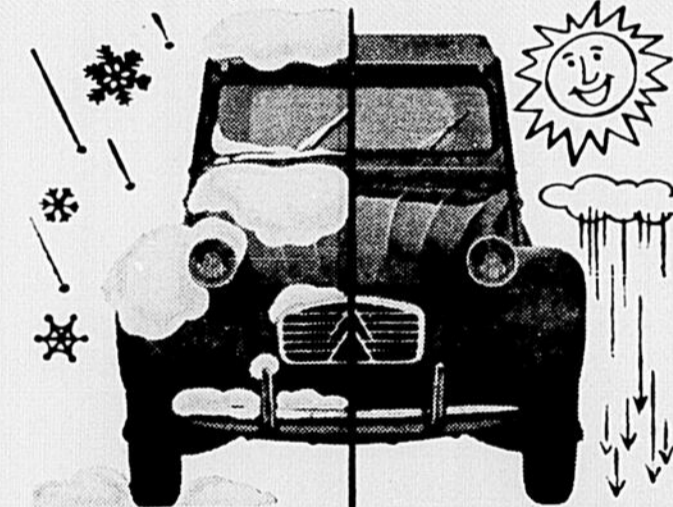
avec elle, c'est la liberté... elle vous offre la clé des champs!



elle porte, elle emporte, elle transporte n'importe quoi, n'importe où!



toute simple et très "nature" c'est la voiture de l'aventure!



robuste, elle peut coucher dehors toute l'année!

parce qu'elle ne vous coûte rien, rien à l'entretien, rien en assurance, rien en consommation (60 milles au gallon); parce qu'elle n'a pas besoin de route, qu'elle passe partout, sur les mauvais chemins, sur la neige, la glace, le sable; parce qu'elle est si logeable, qu'on y est si bien assis, qu'elle est décapotable, qu'elle est *si bien chauffée*; parce qu'elle est à votre service, parce que ce n'est pas vous qui êtes au sien!

1,000,000 de connaisseurs l'ont choisie pour son confort — sa maniabilité — son économie — sa sécurité — sa robustesse — Venez essayer la 2 CV... Ensuite, vous direz sans doute: "Après tout, elle n'est pas si laide que ça!!!" Nous vous souhaitons la réussite et une 2 CV pour la graduation! \$1,450.00 "tout compris".

GARANTIE TOTALE
de 2 ANS ou 24,000 MILLES sur
les PIÈCES et la MAIN-D'OEUVRE

Concessionnaires et points de service à: Amos - Belleville - Chicoutimi - Jonquière - Drummondville - Edmonton - Granby - Halifax - Hamilton - Kingston - Kitchener - Lévis - Matane - Montréal - New Liskeard - Ottawa-Hull - Peterborough - Québec - St. Jean d'Iberville - Scarborough - Sherbrooke - Sydney - Toronto - Trois-Rivières - Val d'Or - Val St-Michel - Vancouver - Woodhill (Malton).

CITROËN

CANADA LIMITÉE

MONTREAL
CITROËN CANADA LIMITÉE
4010 ouest, Ste-Catherine
4584, rue Papineau
Tél.: 937-7411
Tél.: 527-9861

CHICOUTIMI-JONQUIÈRE
SELECT AUTOMOBILES
581 boul. du Centenaire
Jonquière
Tél.: 547-1111

QUÉBEC
CITROËN CANADA LIMITÉE
1792 boul. Hamel, Route 2
Ville Duberger
Tél.: 681-7393

TORONTO
CITROËN CANADA LIMITED
623 Yonge Street
Tél.: 922-6191

Lettre ouverte à Me Wagner

Une fois de plus, M. Wagner, vous venez de nous prouver votre incompetence comme administrateur impartial de la Justice au Québec. Vous avez déclaré dernièrement qu'il n'était pas question pour vous "d'étudier la possibilité de poursuivre ni encore moins de poursuivre en mépris de cour" les dirigeants du QUARTIER LATIN (1) pour l'article "la Justice sous Wagner".

Par contre, selon vous, "il est indéniable que leur réputation (celle des juges) est attaquée" et vous ajoutez "ils savent ce qu'ils ont à faire". (1)

Mais où est donc votre logique, M. Wagner? Si vous ne poursuivez pas le QUARTIER LATIN, alors qu'il est indéniable, selon vous, qu'il a attaqué les juges, si vous n'avez pas poursuivi Claude Ryan qui a porté des jugements sur l'affaire Jacques Hébert alors qu'elle était "sous la Justice", dites-nous M. Wagner, POURQUOI AVEZ-VOUS POURSUIVI JACQUES HEBERT?

Vous avez fait peser tout le poids de votre machine judiciaire sur l'auteur de "J'accuse les assassins de Coffin" parce qu'il s'était (toujours selon vous et votre Justice) rendu coupable de "mépris de cour" en mettant en doute la bonne foi des juges; si vous croyez sérieusement que le QUARTIER LATIN a attaqué les juges, de la même façon que Jacques Hébert, il ne serait que logique que vous le poursuiviez aussi. Y aurait-il DEUX POIDS DEUX MESURES dans votre adminis-

tration de la Justice, M. Wagner?

Votre bureau a poursuivi Jacques Hébert, sans attendre la réaction des juges. Pourquoi alors, vous en remettre aux juges pour poursuivre le QUARTIER LATIN? Nous ne récusons rien de ce que nous avons écrit; si vraiment vous croyez que nous avons commis un acte libelleux envers la Justice, nous sommes prêts à porter les conséquences de nos actes. Nous avons écrit qu'il fallait appuyer Jacques Hébert "juste dans sa cellule" (2) si c'était nécessaire et nous n'avons pas changé d'avis. Nous n'acceptons pas, M. Wagner, que les critères de votre Justice soient les personnes plutôt que les actes.

Vous avez parfaitement le droit de vous faire une "nouvelle philosophie" (1) M. Wagner, mais VOTRE philosophie ne doit pas contrecarrer l'action de la Justice, comme vous l'avez oublié trop souvent. Vous avez peut-être aussi "les épaules larges" (1) mais la Justice n'a-t-elle pas le bras long?

Sans doute pour faire ressortir la bassesse de nos écrits, vous avez posé des questions à un journaliste. Vous avez demandé:

"Etes-vous fier qu'un tel article soit publié dans un journal?" (1)

Nous vous répondons: "Etes-vous fier, M. Wagner, du samedi de la matraque et de votre rapport sur cette journée de "l'extrémisme frustré"(sic)? Etes-vous fier de l'acharnement

de VOTRE Justice sur la tête de Jacques Hébert? Etes-vous fier, M. Wagner, de laisser votre émotivité l'emporter sur la sérénité essentielle à vos fonctions (re. Marcotte)?"

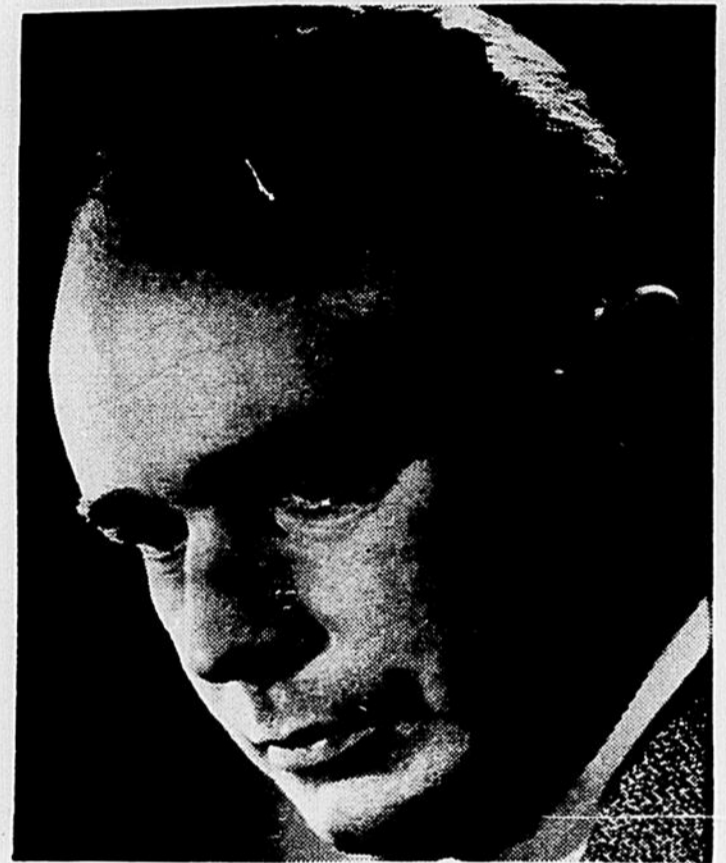
"Pensez-vous qu'il est normal d'écrire de telles choses", avez-vous demandé. (1)

Nous vous répondons encore: "Pensez-vous qu'il est normal d'écrire un rapport tel que celui du samedi de la matraque? Pensez-vous qu'il est normal de ne même pas songer à poursuivre Paul Coucke pour incitation à commettre un acte criminel?"

Nous demeurons à la disposition de votre Justice, M. Wagner, et nous considérons NORMAL de nous attaquer à ce qui doit l'être. Nous sommes FIERS de nous ranger du côté de Jacques Hébert contre "L'ORDRE FRUSTRE".

Chantal GAGNON
Gaétan TREMBLAY

(1) LA PRESSE, 10 mars 1965.
(2) LE QUARTIER LATIN, 2 mars 1965.



Pourquoi Jacques Hébert et pas le "Quartier Latin"?

WAGNER NE POURSUIVRA PAS LE "QUARTIER LATIN"

(La Presse, 10 mars '65)

QUEBEC (DNC) — Le bureau du procureur général n'a pas l'intention, ni d'étudier la possibilité, ni même celle de poursuivre en mépris de cour les dirigeants du "Quartier Latin", pour l'article paru dans ce bi-hebdomadaire en date du 2 mars, sous le titre "La justice sous Wagner".

Me Claude Wagner, procureur général, a fait cette déclaration hier soir, alors que des journalistes l'interrogeaient sur les dispositions qu'il comptait prendre en rapport avec cet article.

"Il n'est pas question pour nous, a-t-il déclaré, d'étudier la possibilité de poursuivre, ni encore moins de poursuivre en mépris de cour, les dirigeants du "Quartier Latin" pour cet article."

"Qu'ils écrivent ce qu'ils veulent, a-t-il ajouté, que leurs articles soient objectifs ou non, qu'ils soient véridiques ou mensonges à mon égard, je me suis fait une nouvelle philosophie, et j'ai les épaules assez larges pour en prendre."

"Mais, a-t-il continué, si le bureau du procureur général ne fait rien, cela ne veut pas dire que les juges resteront tranquilles de leur bord. Je sais que des juges réagiront, et que certains d'entre eux songent à prendre de telles poursuites pour mépris de cour. Il est indéniable que leur réputation est attaquée, et donc, ils savent ce qu'ils ont à faire."

Environ deux heures plus tôt, alors que les mêmes questions lui étaient posées, lors de la levée de la séance à 6 heures, le procureur général avait eu un mouvement d'humeur vis-à-vis un journaliste.

Retournant les questions, il lui demanda son opinion sur cet article.

"Vous-même, déclara-t-il, qu'en pensez-vous de cet article? Etes-vous fier qu'un tel article soit publié dans un journal? Pensez-vous qu'il est normal d'écrire de telles choses?"

Et, brusquement, il quitta la Chambre pour aller rejoindre ses bureaux.



POUR LE SPORT OU LA DANSE

ou simplement, pour être dans le vent...

LE MEILLEUR CHOIX DE

JEANS

SE TROUVE CHEZ

DAPPER DAN

SUCCURSALES POUR

LEE

RIDERS

et LADY LEEES

- LEVIS
- WRANGLERS
- COWBOY KINGS
- COW PUNCHERS
- STRETCH-E-S

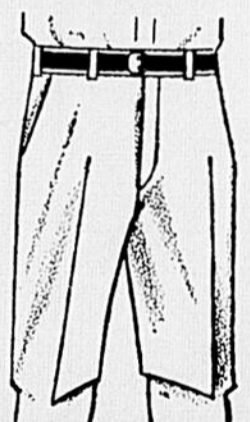
Nouveau!

SHORTS DENIM

Idéal pour la marche, voiture, golf et l'étude!

"POUR LUI ET ELLE"

\$4.95 la paire



22 est, rue STE-CATHERINE
(PRES BOUL. ST-LAURENT)

6627, rue SAINT-LAURENT
PLUS 2 MAGASINS A SAINT-JEROME

